



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
**Septième assemblée régulière du conseil d'administration du**  
**4 septembre 2018**

**PROCÈS-VERBAL**

**Septième assemblée régulière de l'année 2018 du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le mardi 4 septembre 2018 à 19 h 15 au Centre culture et environnement Frédéric Back, 870, avenue De Salaberry, local 322-324.**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

M. Louis Dumoulin	Président
M. Francis-Olivier Angenot	Vice-président
M. Damien Morneau	Trésorier
M. Fabien Abitbol	Administrateur
Mme Isabelle Barrière	Administratrice
Mme Samira Benzina	Administratrice, nommé
Mme Priscilla Corbeil	Administratrice
M. Charles Gosselin-Giguère	Administrateur
M. François Talbot	Administrateur

**Membre sans droit de vote**

M. Jean Rousseau	Conseiller municipal, district du Cap-aux-Diamants
------------------	--

**ABSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

**IL Y A QUORUM**

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Mme Audrey Jolicoeur	Secrétaire de rédaction
M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 citoyennes et citoyens assistent à l'assemblée.

## Ordre du jour

- |          |         |  |
|----------|---------|--|
| 18-07-01 | 19 h 08 | <b>Ouverture de l'assemblée</b>  |
| 18-07-02 | 19 h 09 | <b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>  |
| 18-07-03 | 19 h 10 | <b>Documents, lettres et propositions à adopter</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Nouvelle secrétaire de rédaction</li></ul>   |
| 18-07-04 | 19 h 13 | <b>Adoption et suivi du procès-verbal du 3 avril 2018</b>  |
| 18-07-05 | 19h14   | <b>Période d'information du conseiller municipal</b>   |
| 18-07-06 | 19:37   | <b>Première période de questions et commentaires du public</b>   |
| 18-07-07 | 19:56   | <b>Fonctionnement, information et correspondance</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Point d'information : Valoristes – suivi et retrait de François-Olivier Angenot</li><li>➤ Point d'information : Fresque</li><li>➤ Point d'information : Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du conseil de quartier</li><li>➤ Point d'information : Vision GMR – 10 et 13 septembre</li></ul> |
| 18-07-08 | 20h15   | <b>Deuxième période de questions et commentaires du public</b>   |
| 18-07-10 | 20 h 21 | <b>Trésorerie</b> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire.</li><li>➤ Paiement de la secrétaire de rédaction.</li></ul>  |
| 18-07-11 | 20 h 25 | <b>Divers</b>  |
| 18-07-12 | 20 h 40 | <b>Levée de l'assemblée</b>  |

## **18-07-01 Ouverture de l'assemblée**

M. Louis Dumoulin ouvre l'assemblée à 19 heures 08. Il délègue l'animation de la séance à M. Francis-Olivier Angenot.

## **18-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Ajouts à l'ordre du jour demandés par M. Fabien Abitbol et M. Francis-Olivier Angenot :

### *18-07-07 - Fonctionnement, information et correspondance*

- Point de suivi des activités de visibilités du Conseil de quartier des mois de juin et septembre 2018
- Démission et remerciement de Mme Danielle Beaudoin.

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme ISABELLE BARRIÈRE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion ainsi que les ajouts demandés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **18-07-04 Documents, lettres et propositions à adopter**

### ➤ Nouvelle secrétaire de rédaction

Le comité de sélection composé de Mme Priscilla Corbeil, M. François Talbot et Mme Laurie Vallières a reçu trois curriculum vitae, il a rencontré une candidate et fait la recommandation aux membres du conseil d'administration du choix d'une nouvelle secrétaire de rédaction.

### **Résolution CA-18-49**

#### **Concernant l'embauche d'une secrétaire de rédaction**

Attendu que la secrétaire de rédaction assiste à toutes les assemblées du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la demande du conseil d'administration ;

Attendu que la secrétaire de rédaction rédige le procès-verbal de chacune des assemblées du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à la demande du conseil d'administration ;

Attendu que le procès-verbal doit reprendre tous les éléments prévus à l'ordre du jour ainsi que les résolutions prises lors de l'assemblée ;

Attendu que la secrétaire de rédaction doit transmettre en version Word et par courriel à la secrétaire, au vice-président et au président ainsi qu'aux conseillers en consultations publiques le projet de procès-verbal dans les 10 jours suivant la tenue de chacune des assemblées du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste ;

SUR PROPOSITION DE FRANÇOIS TALBOT DÛMENT APPUYÉE PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU de retenir les services de Mme AUDREY JOLICOEUR au poste de secrétaire de rédaction au tarif de 80 dollars pour la production d'un ou des procès-verbaux suivants la tenue d'une ou des assemblées au cours de la même journée.

#### **18-07-04 Adoption et suivi du procès-verbal du 5 juin 2018**

Modification demandée par Mme Priscilla Corbeil, une coquille s'est glissée M. François Talbot est nommé comme administratrice alors que Mme Corbeil et Mme Isabelle Barrière sont nommées comme administrateurs

Modification demandée par M. Francis-Olivier Angenot concernant l'heure de levée de l'assemblée à 21h30 proposée par M. Fabien Abitbol.

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme PRISCILLA CORBEIL, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste du 5 juin 2018, une fois les corrections citées ci-dessus effectuées par M. Daniel Leclerc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **18-07-05 Période d'information du conseiller municipal**

Monsieur Rousseau souligne la présence de deux candidats aux élections provinciales : Mme Svetlana Solomykina et M. Florent Tanlet.

Il effectue le suivi de plusieurs dossiers en cours. D'abord celui concernant la rue Saint-Augustin pour lequel sa demande de rencontre avec le responsable du dossier n'a toujours pas été répondue. À ce sujet, il propose que le Conseil de quartier émette une demande officielle de rencontre.

Il y a eu un conseil d'arrondissement et un conseil municipal depuis la dernière assemblée du Conseil de quartier. Dans le cadre du premier s'est effectuée la demande de modification de la réglementation pour l'interdiction des chiens dans le parc Scott. Le prochain parc pouvant faire l'objet d'une telle modification serait le parc Richelieu.

Au conseil municipal, M. Rousseau a questionné le report de 35 travaux d'asphaltage dans l'arrondissement dont 24 sont situés dans son district. Monsieur Dumoulin demande si l'état des trottoirs est inclus dans ce constat. Ce n'est pas le cas. Certains travaux sur les trottoirs ont été réalisés, pour les autres problématiques M. Rousseau suggère aux résidentes et résidents de prendre des photos et de porter plainte à la municipalité par courriel au [311@ville.quebec.qc.ca](mailto:311@ville.quebec.qc.ca) en le mettant en copie conforme.

Trois projets de centre de compostage de Craque-bitume ont été acceptés pour l'arrondissement, dont un au centre Frédérick-Back. M. Dumoulin précise que ce dernier se trouve techniquement dans le quartier Montcalm.

M. Rousseau poursuit avec les trois enjeux concernant la mobilité dans le quartier. Soit, la limite de vitesse, la zone de transit et le changement des heures de stationnements sans vignette dans le quartier pour les amener à 21h plutôt que 17h. Concernant ce dernier, il demande qu'une résolution à ce sujet soit faite lors d'une séance ultérieure du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste de manière à amorcer le processus d'analyse qui est relativement long. Sur la vitesse dans le quartier, il n'a obtenu aucune réponse. M. Dumoulin rappelle ce qui est demandé soit que toutes les rues au nord du boulevard René-Lévesque deviennent à 30 km/h et que les rues partagées actuelles et futures partagées soient limitées à 20 km/h. M. Abitbol précise que ces demandes sont basées sur des recommandations du ministère des Transports du Québec. Il termine cette partie en rappelant que le conseil de quartier s'est prononcé contre la circulation de transit sur la rue D'Aiguillon en 2004. M. Dumoulin ajoute que cela a été également mentionné lors du réaménagement de la rue Turnbull.

En réponse à une requête de M. Dumoulin concernant le lien cyclable est-ouest M. Rousseau répond qu'une consultation a été tenue en 2011 pour la mise en place d'un « vélo-boulevard », qui serait passé par le Centre Frédérick-Back. Ce projet a échoué en raison d'une demande de paiement par le centre. Plusieurs membres du conseil ajoutent qu'ils ont remarqué des décomptes de nombre de vélos dans le quartier.

M. Dumoulin demande un suivi sur le rapport sur l'hébergement touristique qui a été déposé au début juillet, à la suite de deux consultations publiques. Les règles actuelles de la ville demandent que les hébergements de ce type doivent être déclarés pour l'obtention d'un permis. De plus, les locations de 30 jours et plus sont permises, cela peut toutefois être contourné facilement par l'inclusion de clauses d'annulation au contrat. La proposition actuelle est de permettre la location à l'intérieur de leur logement. M. Rousseau poursuit en mentionnant que l'obtention d'un numéro de permis à afficher sur l'annonce permettra de retirer la notion d'anonymat. Et que pour le moment, les règles existantes continuent à s'appliquer. Le citoyen peut porter plainte auprès de Revenu Québec qui émettra un avis et par la suite un avis d'infraction. Ils peuvent également se plaindre à la ville par le service 311.

M. Dumoulin demande un suivi sur le rapport Porter sur le patrimoine religieux. La Ville et le Ministère de la Culture donneront chacun 15M\$ sur 10 ans pour les 8 églises classées sur le territoire de la municipalité, pour un total de 30M\$. Une partie du montant a été utilisée pour les travaux liés à l'effondrement potentiel du clocher de l'église Saint-Sauveur. De plus, il y aura donc la création d'une fiducie incluant les communautés religieuses, pour les propriétés d'origines religieuses. Pour le moment, aucune action n'est prévue dans ce dossier.

Monsieur Tanlet, du public, demande la parole pour rappeler certaines actions effectuées dans les dernières années par son gouvernement, dont l'ajout d'inspecteurs de Revenu Québec sur le territoire québécois pour le suivi des plaintes liées à l'hébergement illégal. Il mentionne également une annonce prochaine quant au patrimoine religieux.

M. Angenot rappelle que le public peut s'exprimer lors des périodes de questions

M. Rousseau termine son point en informant l'assemblée de la tenue du Marathon de Québec le 14 octobre prochain. Cet événement créera des entraves majeures à la circulation dans le secteur du centre-ville.

Suspension de la séance pour terminer l'assemblée spéciale d'élection.

### **18-07-06 Première période de questions et commentaires du public**

Trois personnes demandent la parole.

Mme Pascaline Lamare soulève un problème avec la piste cyclable située sur Philippe-Dorval, qui malgré l'ajout de lignes jaunes sur la chaussée pour délimiter la piste cyclable, se trouve gênée par les poubelles de l'édifice Tandem. Elle ajoute que la ville a répondu que c'est le seul endroit où l'édifice Tandem peut les mettre. De plus, dans l'autre voie de la piste, la ligne jaune est dans la zone « d'emportierage ». Elle demande si le conseil peut poser des actions à ce sujet. M. Angenot lui propose de communiquer avec le syndicat de copropriété du Tandem. M. Rousseau l'invite à l'informer de son numéro de plainte afin qu'il puisse faire un suivi. M. Dumoulin demande une évaluation de la nouvelle piste ascendante et descendante. Le sujet sera discuté en rencontre préparatoire.

M. Vincent Baillargeon du comité populaire Saint-Jean-Baptiste demande à M. Rousseau si les trois projets d'asphaltage étaient seulement des travaux de surface. Ce sont tous des programmes de réhabilitation de la structure de surface.

M. Tanlet mentionne que son local électoral est situé sur la rue Saint-Jean et qu'il est disponible pour échanger avec les gens qui le souhaitent. Il a rencontré les trois conseillers de son comté et qu'il vient de Saint-Sauveur. Il termine en mentionnant son opinion sur baisse de service au CLSC.

### **18-07-07 Fonctionnement, information et correspondance**

➤ Point d'information : Valoristes – suivi et retrait de Francis-Olivier Angenot

Ce projet en lien avec les personnes qui rapportent les canettes est inspiré de la ville de Montréal. Le conseil de quartier de Saint-Roch avait une volonté de le transposer dans Saint-Roch l'an passé. Le financement a été difficile et le projet a été réduit à une seule activité qui s'est déroulée le 25 juin avec simplement une camionnette identifiée. En une seule journée, 4400 canettes ont été ramassées et près de 50 personnes ont été touchées par le projet. Cela pourrait atteindre jusqu'à une centaine de personnes dans les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch. Il faudra voir pour l'an prochain si le financement est là, mais il semble y avoir un

besoin. Pour le budget, le conseil de quartier de Saint-Roch avait adopté une résolution pour vider les fonds de tiroirs.

M. Angenot avait été désigné pour travailler avec le Conseil de quartier Saint-Roch sur ce projet. Il se retire pour éviter une apparence de conflit d'intérêts potentiel en raison d'un changement d'emploi.

➤ Point d'information : Fresque

Le projet est présenté par Mme Laurie Vallières. Les 13 et 14 octobre, ou la fin de semaine suivante, une fresque sera réalisée dans le parc Berthelot. L'an passé, le conseil de quartier a été approché en raison du nombre de graffitis sur un muret du parc Berthelot. Un partenariat et une médiation culturelle avec la Maison des Jeunes ont été demandés par la Ville pour la réalisation de cette murale. Plusieurs ateliers seront donnés par deux artistes avec des jeunes de la Maison des Jeunes pour les initier à l'art graphique. À la suite desquels, une co-création sera réalisée sur le muret. Le conseil de quartier effectuera de la publicité et des communications auprès des résidentes et résidents du secteur. Mme Vallières présente un projet de dépliant qui circulera dans le quartier.

➤ Point d'information : Journées de la participation citoyenne pour souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire du conseil de quartier

Mme Laurie Vallières et M. Dumoulin ont été mandatés par le conseil pour organiser les célébrations des 25 ans de notre conseil de quartier. L'organisation s'effectue en commun avec le conseil de quartier du Vieux-Limoilou, par la création des journées de la participation citoyenne qui se tiendront du 3 au 7 octobre 2018. Ils sont en cours de réalisation de la programmation. Le lancement est prévu le 3 ou le 4 octobre 2018.

➤ Point d'information : Vision GMR – 10 et 13 septembre

Le 23 août dernier, un courriel de la Ville a été transmis aux administrateurs des conseils de quartier pour les invités à ces soirées d'information pour lesquelles les citoyennes et citoyens intéressés sont les bienvenus. Il s'agit de la présentation de la vision 2018-2020 pour une saine gestion des matières résiduelles dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles de la ville. Cela est en quelque sorte la réponse de la Ville à la résolution prise en juin pour l'obtention d'une présentation du plan d'action. Les séances auront lieu le 10 septembre au Club social Victoria et le 13 septembre à l'arrondissement Saint-Foy-Cap-Rouge.

➤ Point d'information : Suivi des activités de visibilité de juin et septembre

M. Abitbol et Mme Barrière effectuent un suivi des journées de visibilité lors de la Fête de quartier et de la Fête Arc-en-ciel. M. Dumoulin a été bénévole pour la journée de septembre de même que Mme Corbeil et M. Talbot en juin.

**Résolution CA-18-49**  
**Concernant l'embauche d'une secrétaire de rédaction**

➤ Point d'information : Démission et remerciement Mme Danielle Beaudoin

Considérant que M<sup>me</sup> Danielle Beaudoin a remis sa démission à titre d'administratrice par courriel le 10 août 2018.

SUR PROPOSITION DE FRANCIS-OLIVIER ANGENOT DÛMENT APPUYÉE PAR LOUIS DUMOULIN, IL EST RÉSOLU d'accepter la démission de Mme DANIELLE BEAUDOIN et de la remercier pour son travail.

**18-07-08 Deuxième période de questions et commentaires du public**

M. Vincent Baillargeon du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste mentionne que la prochaine conférence de l'université populaire se déroulera le 8 octobre à la Librairie Saint-Jean et qu'elle portera sur le livre noir du logement à Québec.

Une analyse et une mise à jour du dossier AirBnb seront présentées dans le prochain numéro de l'Info-Bourg.

Il demande également un suivi concernant le pouvoir d'expropriation, plus spécialement, le cas de la maison Pollack. M. Rousseau n'a pas d'information sur le sujet, il fera un suivi.

**18-07-09 Trésorerie**

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Le solde bancaire du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste en date du 4 septembre 2018 est de 7 983,15 dollars.

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

**Résolution CA-18-51**

**Concernant le paiement de la secrétaire de rédaction Catherine Doré**

SUR PROPOSITION DE M. LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. FRANÇOIS TALBOT IL EST RÉSOLU de verser un montant de 80,00 dollars à Mme Catherine Doré pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée régulière du 5 juin 2018 du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

**18-07-10 Divers**



**18-07-12 Levée de l'assemblée**

SUR PROPOSITION DE M. FRANCIS-OLIVIER ANGENOT, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DAMIEN MORNEAU, IL EST RÉSOLU de lever la présente assemblée du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste à 20 heures 40.

La proposition est adoptée à l'unanimité.